



Le regard des chercheurs sur les phénomènes de racisme : Face aux musulmans et à l'islam : des préjugés comme les autres ?

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

► To cite this version:

Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Le regard des chercheurs sur les phénomènes de racisme : Face aux musulmans et à l'islam : des préjugés comme les autres ?. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. 2013, La Documentation française, pp.191 - 197, 2014. hal-02409602

HAL Id: hal-02409602

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02409602>

Submitted on 18 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 4

FACE AUX MUSULMANS ET À L'ISLAM : DES PRÉJUGÉS COMME LES AUTRES ?

Les attitudes à l'égard de l'islam et des musulmans ont pris une importance toute particulière dans les années 2000. Débats autour du voile ou de la burqa, prières de rue ou viande halal ont régulièrement fait l'actualité. Le phénomène est d'autant plus marquant qu'il s'est produit plus ou moins au même moment dans plusieurs pays occidentaux, avec certes des modalités différentes d'un pays à l'autre¹, mais aussi des préoccupations communes autour du statut de la femme en islam, de la liberté d'expression (l'affaire des caricatures danoises de Mahomet) ou de la compatibilité de cette religion avec les « valeurs occidentales »².

Plusieurs questions se posent quand il s'agit de la relation à l'islam et aux musulmans. Ces attitudes sont-elles des préjugés comme les autres ? Cette question est particulièrement complexe. Clairement si des individus se voient traiter différemment, par exemple dans l'accès à un logement ou à un emploi, parce qu'ils sont musulmans ou présumés tels, on rentre bien dans la définition d'un comportement discriminatoire. Néanmoins plusieurs responsables politiques et intellectuels se sont opposés à certaines pratiques ou revendications musulmanes en se référant directement aux valeurs de la République (laïcité, égalité entre hommes et femmes, liberté d'expression). Parmi ces contempteurs de l'islam, on trouve des figures des luttes anti-homophobes ou antiracistes, des leaders des mouvements féministes, autrement dit des personnes qui n'ont pas grand-chose à voir avec la nébuleuse xénophobe traditionnelle³.

1. Le voile par exemple n'a pas suscité les mêmes inquiétudes et dénonciations dans les sociétés ayant une tradition de diversité religieuse comme les Pays-Bas, le Canada ou les États-Unis en comparaison avec la France.

2. Christian Joppke, « Beyond National Models : Civic Integration Policies for Immigrants in Western Europe », *West European Politics* (2007-01), vol. 30 : n° 1, pp.1-22.

3. C'est ainsi que des « communautés de cause » inattendues émergent. En juin 2008, le Conseil d'État valida le refus de naturalisation de Faiza Mabchour car elle avait « adopté une pratique radicale de sa religion, incompatible avec les valeurs essentielles de la communauté française, et notamment avec le principe d'égalité des sexes ». Les premières organisations qui saluèrent cette décision furent l'association « Ni putes ni soumises », plutôt classée à gauche, et le Front national, autrement dit des organisations qui n'ont pas grand-chose en commun.

Assiste-t-on à une montée de l'islamophobie ou d'un racisme antimusulman⁴? Est-ce la religion qui est visée, sans que le soient ceux qui la pratiquent? Ou bien les hommes et les femmes qui croient en cette religion (ou sont vus ainsi par la société française) sont-ils également stigmatisés?

Cette contribution s'appuie essentiellement sur le baromètre de la CNCDH qui, de par son ancienneté et l'étendue des questions qu'il comprend, permet d'avancer dans la caractérisation des relations à l'islam. On dispose ainsi d'indicateurs relatifs à la perception de la religion musulmane (positive, négative, neutre) qu'on peut comparer aux autres religions. On peut mesurer les jugements sur les musulmans (là aussi en comparaison avec les autres minorités ethniques et religieuses qui composent la France plurielle). Enfin, on dispose de l'opinion des Français sur certaines pratiques de la religion musulmane. Cette contribution n'a pas vocation à répondre à toutes les questions que soulèvent les relations de la société française face à l'islam et aux musulmans, mais au moins à les éclairer. Elle vient aussi prolonger les résultats déjà présentés dans les précédentes parties du rapport sur la structure des préjugés et leurs évolutions dans le temps (chapitres 1 et 2).

L'évolution dans le temps du rapport à l'islam

Les figures 4-1 et 4-2 viennent compléter les analyses relatives aux indices longitudinaux de tolérance des minorités. Elles reprennent les séries de questions les plus significatives parce que les plus souvent répétées. Surtout, on a choisi les séries de questions qui permettent des comparaisons avec d'autres minorités ou religions. Trois questions posées entre 1990 et 2000 permettent de mesurer le rejet des « Arabes », des « juifs » et des « musulmans » (y en a-t-il « trop » ou « pas trop ? »). Notons que, très tôt, on peut distinguer entre le rejet de la religion (musulmane) et celui de l'origine (arabe) « ethnique » et le rejet religieux. À partir de 2000, on peut le faire en mesurant la perception des personnes interrogées selon laquelle les Maghrébins, les juifs et les musulmans formeraient ou non un groupe « à part », que les français juifs ou musulmans sont « des Français comme les autres », ou leur perception positive ou négative de la religion juive et de la religion musulmane.

Quelle que soit la question, les musulmans et l'islam sont systématiquement moins bien considérés que la religion et la communauté juives. C'était déjà flagrant pour leurs indices de tolérance respectifs (section 1), mais cela se confirme quelle que soit la série utilisée. Ainsi, pour le couple de questions sur la « francité » des « Français juifs » et des « Français musulmans », la proportion de personnes interrogées qui dénie aux Français musulmans leur citoyenneté est toujours supérieure à celle observée pour les Français juifs avec des écarts de l'ordre de 20 points en 2005 juste après la crise des banlieues et de nouveau en 2013. Cet écart a tendance à se creuser de plus en plus depuis le retournement de tendance de 2009, puisqu'il n'était alors « que » de 12 points. L'écart sur la perception des deux religions est encore plus fort : il tourne autour des 20 points en moyenne et a pu monter jusqu'à 28 et 29 points dans la période 2011-2012.

4. Voir notamment Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept », *Sociologie*, n° 1, 2014.

Figure 4-1. Évolution comparée des attitudes à l'égard des musulmans

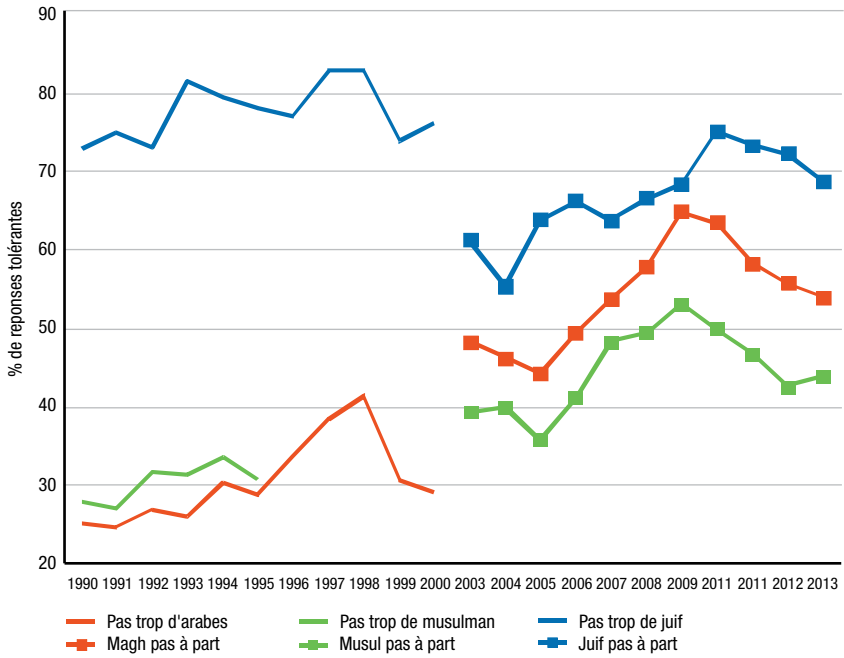
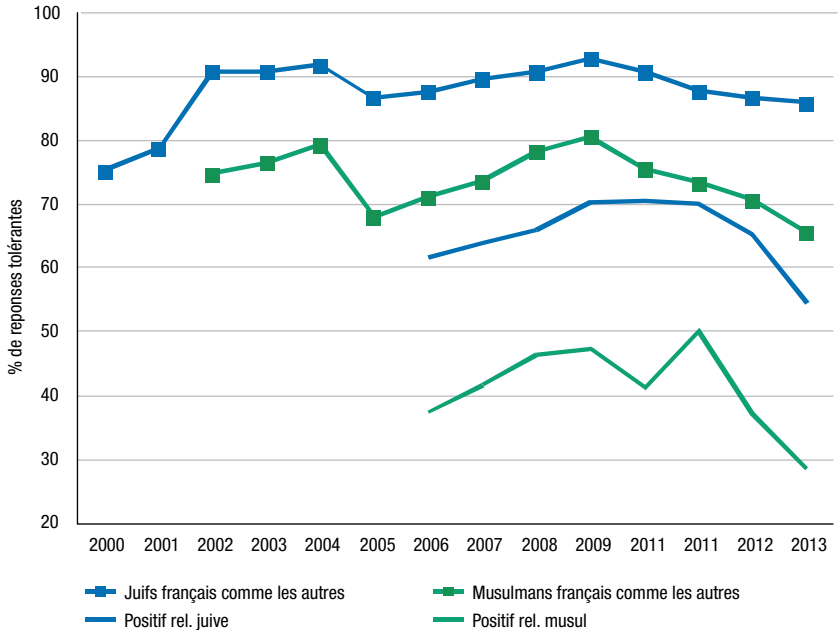


Figure 4-2. Évolution comparée des attitudes à l'égard des musulmans et de l'islam



Sur la question de l'ouverture des groupes aux autres, les écarts oscillent entre 15 points, notamment en 2004 et 2009, au moment où la France connaissait des records de tolérance (voir section 1), pouvant aller jusqu'à 28 points en 2005 et 29 points en 2012. L'écart est moins fort en 2013 mais essentiellement parce que la tolérance envers les juifs a légèrement décliné. De cette première comparaison, on peut d'emblée conclure que la distinction souvent interrogée entre rapport à la religion musulmane (islamophobie) et rapport aux pratiquants de l'islam (« racisme antimusulman ») n'est pas heuristique. Clairement, les deux sont liés, et les deux groupes sont plus souvent rejetés que la minorité juive.

Certains travaux supposent que, derrière les attitudes à l'égard des musulmans, s'expriment en fait les attitudes à l'égard d'un groupe « racisé », essentialisé, celui des Maghrébins. Les tensions autour de l'islam ne seraient alors que les répliques ou les reliquats de l'ordre colonial tel qu'il existait en Algérie, en Tunisie et au Maroc⁵. En l'occurrence, cette hypothèse n'est pas validée par les données de la CNCDDH. On constate ainsi une pénalisation significative des musulmans par rapport aux Maghrébins, et celle-ci dépasse systématiquement les 10 points depuis 2009. Autrement dit, les attitudes à l'égard des musulmans ne sont pas la simple traduction des préjugés à l'égard des Maghrébins.

Cette spécificité du rapport à la communauté des musulmans s'affirme également dans le temps. Si on compare avec les séries de questions des années 90, on constate qu'à l'époque les musulmans étaient moins rejetés que les « Arabes » (de 3 à 5 points d'écart). Autrement dit, ils n'occupaient pas la place de la minorité « la plus détestée ». Un des facteurs est sans doute la manière dont les débats publics autour de l'immigration étaient structurés. L'islam et les musulmans n'étaient pas autant sur la sellette que dans la décennie qui va suivre. On peut d'ailleurs penser que le « cadrage républicain »⁶, qui oppose islam et valeurs républicaines, a pu libérer une parole xénophobe en la légitimant, de la même façon que le « racisme déguisé » fondé sur des différences culturelles s'avère beaucoup plus accepté que le « racisme flagrant » postulant l'infériorité morale voire génétique des minorités⁷.

Une logique préjudicielle ?

Reste posée la question des raisons du rejet des musulmans et de l'islam. Est-ce, comme certains l'affirment, une inquiétude légitime face à des demandes pressantes et problématiques d'une communauté religieuse, *a fortiori* en expansion⁸ ?

5. P. Blanchard, N. Bancel, S. Lemaire (dir.), *La Fracture coloniale. La Société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

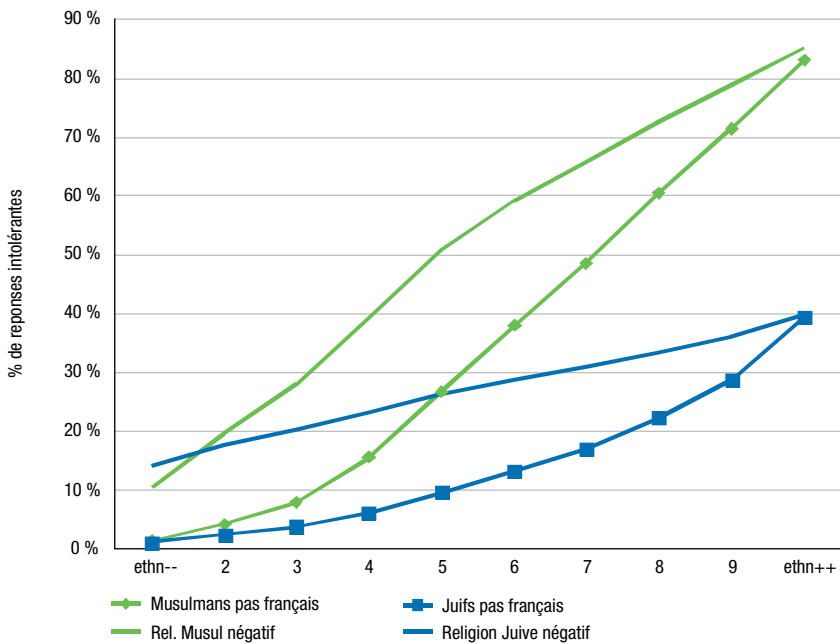
6. Vincent Tiberj, *La Crispation hexagonale : France plurielle contre France fermée*, Paris, Plon, 2008.

7. Thomas Pettigrew, Roel Meertens, « Subtle and Blatant Prejudice in Western Europe », *European Journal of Social Psychology*, 1995, 25, pp. 57-75.

8. L'islam est devenu depuis longtemps la deuxième religion du pays, mais la taille de cette communauté est souvent exagérée. Alors que régulièrement des chiffres fantaisistes circulent, avançant jusqu'à 10 millions de musulmans, l'estimation qu'on peut en faire à partir de l'enquête de référence Trajectoires et Origines (TeO) tourne plutôt autour de 2,4 millions de musulmans parmi la population âgée de 18 à 60 ans, et entre 3,9 et 4,2 millions de musulmans dans l'ensemble de la population (Patrick Simon, Vincent Tiberj, « Sécularisation ou regain religieux : la religiosité des immigrants et de leurs descendants », documents de travail de l'INED, n° 196, 2013, http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/documents_travail/bdd/publication/1650).

La figure 4-3 remet bien en perspective cette première logique derrière les réponses de rejet de l'islam et de ses pratiquants. On a modélisé les réponses à quatre questions : deux relatives à la francité des juifs et des musulmans, deux relatives à l'image de l'islam et de la religion juive. La variable indépendante reprend les questions de l'échelle d'ethnocentrisme (voir section 2) de laquelle on a retranché celles qui portaient explicitement sur les juifs et les musulmans. Il s'agit donc d'un ethnocentrisme global rejetant l'«Autre». On a réparti les personnes interrogées en 10 groupes de taille égale (des déciles), selon leur score d'ethnocentrisme, des 10 % les moins ethnocentristes (ethn--) aux 10 % les plus ethnocentristes (ethn++). Dans ce graphique sont reproduites les probabilités d'une réponse intolérante envers juifs, musulmans et leur religion, pour chacun de ces 10 groupes.

Figure 4-3. Les logiques préjudicielles : une comparaison juifs/musulmans



Les résultats sont particulièrement clairs. Pour chacune des questions et indépendamment de la minorité ou de la religion visée, plus on est ethnocentriste, plus les chances de donner des réponses intolérantes sont fortes. Autrement dit, derrière le ressentiment contre les musulmans ou l'islam, on retrouve bien les logiques classiques de rejet de l'autre, bref des préjugés similaires de type xénophobe au sens de refus de ce qui nous paraît étranger. Ainsi, si les individus appartiennent au décile le plus ethnocentriste, ils auront 83 chances sur 100 de considérer que les musulmans français ne sont pas des Français comme les autres, et 85 d'avoir une image négative de l'islam, contre respectivement 1 et 10 s'ils appartiennent au décile le moins ethnocentriste.

Le deuxième résultat est que seuls les deux à trois déciles les moins ethnocentristes traitent les juifs et les musulmans de la même façon, c'est-à-dire sans préjugés. Si les deux questions relatives aux religions semblent produire plus de rejet (entre 10 % et 28 % de chances pour l'islam, et entre 14 % et 24 % de chances pour la religion juive), c'est aussi parce que ce groupe est constitué de « laïcards », qui s'opposent fortement à toute religion. Autant la religion suscite chez eux l'opposition, autant ils semblent ne pas avoir d'animosité envers ses fidèles : au maximum 8 % de chances de nier la francité des juifs ou des musulmans parmi des tiers de l'électorat. Cet écart entre les religions et ceux qui les suivent se retrouvent par la suite, sauf pour les déciles les plus ethnocentristes qui semblent ne plus les distinguer, dans un même rejet.

Enfin on constate combien le rejet des musulmans est devenu structurant dans la France ethnocentriste. Les personnes qui se situent dans les trois derniers déciles, les plus ethnocentristes, ont clairement plus de chances d'être antisémites que le reste de la population, mais ce qui les caractérise est désormais aussi leur aversion à l'égard des musulmans et de l'islam. Enfin, à ce rejet global venant des plus ethnocentristes, s'ajoute le rejet de l'islam spécifique aux trois déciles médians (les groupes 4, 5 et 6), sans qu'il se cumule nécessairement avec des préjugés envers les musulmans.

L'importance du cadrage sur l'islam

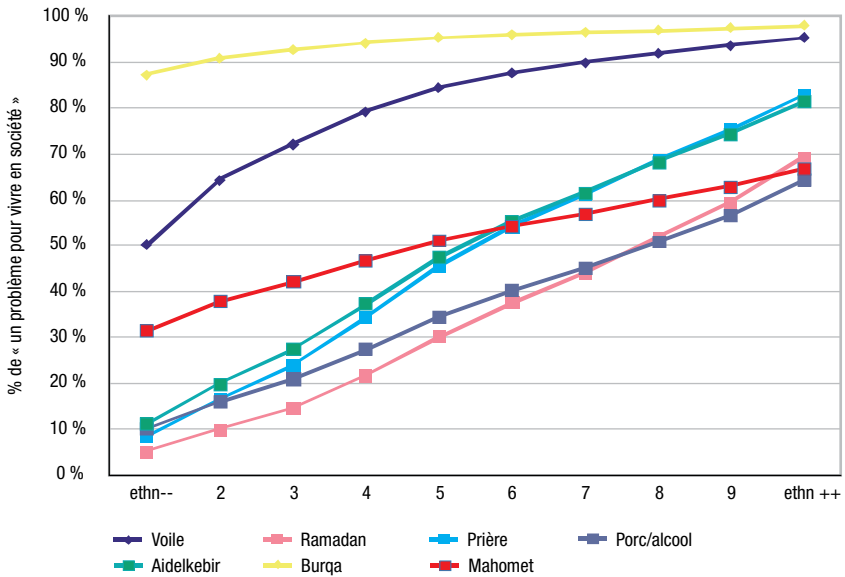
La figure 4-4 permet de compléter ce diagnostic. Il s'agit de la batterie de questions relatives aux pratiques associées à l'islam et leur degré d'acceptation dans la société française. Comme précédemment, la variable indépendante mesure l'ethnocentrisme des personnes interrogées. Les graphiques représentent les probabilités prédites moyennes de considérer qu'une pratique donnée peut « faire problème » pour vivre dans la société française.

Plusieurs résultats en ressortent. D'abord, l'ethnocentrisme se retrouve derrière le rejet de la plupart des pratiques musulmanes. Autrement dit, quand certains s'insurgent contre les prières de rue ou la viande hallal, c'est un réflexe xénophobe. D'ailleurs, on constate bien que, parmi les trois groupes les moins ethnocentristes, les prières, le ramadan, le sacrifice du mouton lors de l'Aïd, ou le fait de ne pas manger de porc ni de boire de l'alcool ne suscitent pas ou très peu de rejet (au maximum 27 % pour le sacrifice du mouton). En revanche, ces pratiques sont rejetées par une majorité des individus compris dans les trois derniers déciles.

Cela rappelé, il faut remarquer les cas bien particuliers de la burqa, du voile et de l'interdiction de représenter Mahomet. Soit l'impact de l'ethnocentrisme est moins discriminant (pour ce qui est de la burqa et de la représentation de Mahomet), soit la pratique en question suscite un rejet majoritaire, y compris de la part des individus les moins ethnocentristes. C'est le cas du voile et surtout de la burqa (au moins 88 % de chances de rejet). En résumé, la France ethnocentriste tend à rejeter en bloc l'islam, quand la France ouverte fait le tri entre ces différentes pratiques. Les pratiques en question ont en commun de s'inscrire dans la sphère publique, mais aussi d'entrer en résonance avec le « cadrage républicain » (argumentant sur la liberté des femmes ou la liberté d'expression).

On voit ici une dynamique spécifique des débats autour de l'islam : dans certains cas, comme celui de la burqa, un consensus répressif se crée, qui rassemble des individus aux opinions et aux dispositions à la tolérance totalement opposées. Cela permet ainsi aux plus ethnocentristes d'exprimer ouvertement leur rejet de la religion musulmane sans être décrédibilisés par leur ethnocentrisme. Guy Michelat et Martine Barthélemy avaient déjà constaté un phénomène similaire à propos de la laïcité⁹.

Figure 4-4. La perception des pratiques musulmanes



9. Martine Barthélemy et Guy Michelat « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique* 5/2007 (Vol. 57), pp. 649-698. Voir aussi section 2 de ce chapitre.